



## PLAQUETTE EXTRUDÉE 40G BROMADIOLONE FICHE TECHNIQUE

GAMME  
PRO.



### DESSCRIPTIF PRODUIT

Matière active : **Bromadiolone 0,005 %**  
Contient un agent amérisant (0,01%)  
**A.M.M FR-2014-0073 - «BROMABLOC 50»**

Support :	Plaquette hydrofuge extrudée
Couleur :	Rouge
Cibles	Rat et souris
Usages autorisés :	Professionnels 3D certifiés
Lieu d'utilisation :	interieur et autour des bâtiments privés, publics et agricoles
Réf. RA617 :	Carton de 10 Kg (plaquette de 40g emballée)

### INFORMATIONS COMMERCIALES

Appât prêt à l'emploi pour un usage polyvalent contre les rats et souris. Process de fabrication extrudé pour une très bonne appétence. Emballage individuel.

Appât à base de Bromadiolone :

- Efficace par ingestion unique ou consommations répétées.
- antidote disponible (vitamine K1) et sous contrôle médical
- Bonne résistance à l'humidité.

Non détecté par les rongeurs, l'agent d'amertume (Benzoate de Denatonium) prévient les risques d'absorption accidentelle par l'homme.

Les rongeurs meurent quelques jours après consommation, ce qui n'éveille donc pas la méfiance de leurs congénères.

Les rongeurs consomment peu de nourriture sur le même poste, aussi faut-il les multiplier pour accroître les chances de succès.

### TOXICOLOGIE

DANGER

**INDICATIONS POUR LE MEDECIN :** LFT BROMABLOC 50 contient un rodenticide anticoagulant, un traitement à la vitamine K1 devrait être nécessaire pendant une longue période. **Centres antipoison :** INRS 01 45 42 59 59



### MÉTHODE D'APPLICATION

**Le produit ne doit être utilisé que dans des boîtes d'appât sécurisées étiquetées** ou dans d'autres stations d'appâts couvertes assurant le même niveau de protection. Les postes doivent être placés de manière sûre pour minimiser les risques d'accès au produit et d'ingestion par des enfants ou des animaux non cibles.

Identifier au préalable le rongeur, le comportement diffère selon l'espèce ciblée. Si possible, éliminer toute source de compétition alimentaire sur le site. Par mesure de sécurité, il est recommandé de ramasser les rongeurs morts afin qu'ils ne soient pas consommés par d'autres animaux (risques d'intoxication secondaire).

Doses d'utilisation :

Contre les rats : 40 à 100g tous les 5 à 10 mètres :  
contre les souris : 40g tous les mètres tous les 1 à 2 mètres.  
Adapter la dose ou le nombre de sachets préconisés par poste d'appâtage à la dose efficace recommandée.

Le nombre de postes d'appâtage est fonction du site du traitement, de l'importance et de la gravité de l'infestation. Les postes doivent être placés le long des chemins empruntés par les rongeurs et dans les endroits les plus fréquentés.

**UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION.**

avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit.

FDS disponible sur [www.aedes.fr](http://www.aedes.fr)

Page 1 sur 1  
Mise à jour le 20.03.15